

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 1118/10/2024 L'OUSTAU
Date du repérage : 08/10/2024

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habitabilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Bouches-du-Rhône**
Adresse : **13 Rue de la Verrerie**
Commune : **13100 AIX EN PROVENCE**
**Section cadastrale AB, Parcelle(s) n°
16**
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
, Lot numéro 7

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : . **SCI L'OUSTAU DE SAINTE VICTOIRE**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **SAS HERBETTE-OUTRE-MOYA-TEDE-
MARCOT**

Repérage

Périmètre de repérage : **Un studio.**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **M. TENA Vincent**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **Alpes diagnostics**
Adresse : **240 Montée des vraies richesses**
04100 Manosque
Numéro SIRET : **950880047**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **Axa assurances**
Numéro de police et date de validité : **6046945004 /**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 10,63 m² (dix mètres carrés soixante-trois)
Surface au sol totale : 10,88 m² (dix mètres carrés quatre-vingt-huit)

Résultat du repérage

Date du repérage : **08/10/2024**
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Huissier : Me MOYA
Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Pièce	8,81	9,06	Surface occupée par un chauffe eau fixe.
Wc	1,82	1,82	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale : 10,63 m² (dix mètres carrés soixante-trois)
Surface au sol totale : 10,88 m² (dix mètres carrés quatre-vingt-huit)

Fait à **AIX EN PROVENCE**, le **08/10/2024**

Par : M. TENA Vincent

